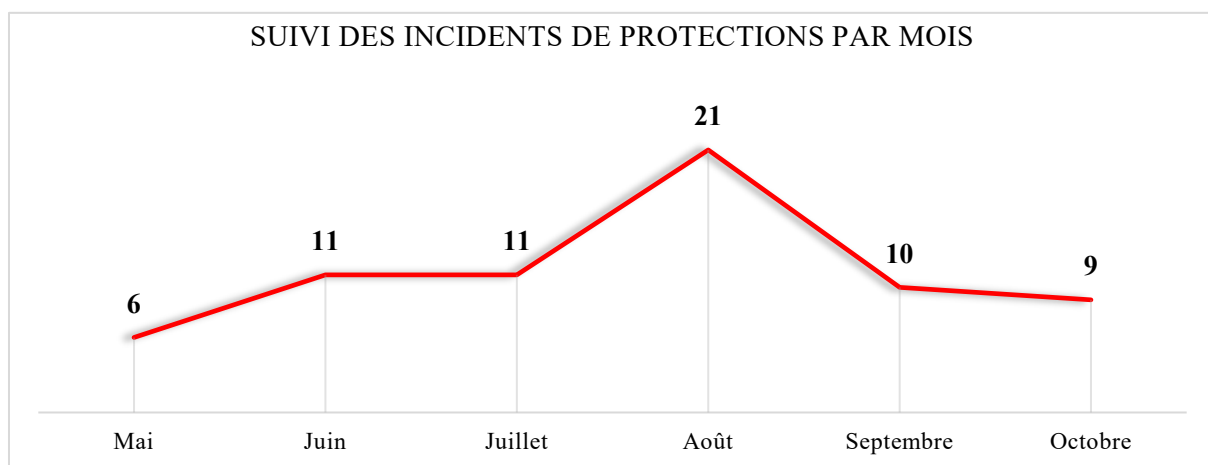


**RAPPORT MENSUEL DE PROTECTION OCTOBRE 2020
REGION DU L'EST**

Typologies des incidents ¹	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Total
Atteintes au droit à la propriété	01	02	0	02	0	01	06
Atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique	0	0	0	0	0	01	01
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	01	03	04	03	04	03	18
Atteintes au droit à la vie	03	05	07	05	05	03	28
Atteintes à l'accès aux services de base	0	0	0	0	0	0	0
Mouvements de population forcés	01	01	00	00	0	01	03
Violences Basées sur le genre	00	00	00	11	0	0	11
Catastrophe Naturel(inondations)	00	00	00	00	01	0	01
Total	06	11	11	21	10	09	68

SUIVI DES INCIDENTS DE PROTECTIONS PAR MOIS



Contexte et points saillants

La région de l'Est depuis le début de l'année 2020 connaît une situation sécuritaire dégradante de jour en jour. Variante d'une province à une autre, selon la nature des incidents enregistrés, on constate au cours de ces deux derniers mois, une accalmie apparente.

Cependant, sur les cinq provinces que comptent la région, celles de Fada-Ngourma, Komondjari et Gnagna, au cours de ce mois d'octobre, ont enregistrés des incidents perpétrés par des hommes armés non identifiés (HANI). Ainsi, 8 incidents de protection ont été enregistrés.

Les contrôles irréguliers des compagnies de transport en commun par des hommes armés non identifiés sont fréquents dans la province du Gourma et de la Komondjari respectivement sur les axes Fada-Kompienga et Fada-Gayéri. Ces contrôles réduisent la liberté de circulation notamment des autorités administratives et des forces de défense et de sécurité.

Au cours de ce mois d'octobre 2020, des opérations de ratissage des forces de défense et de sécurité en collaboration avec les volontaires de défenses pour la patrie (VDP) ont été constatées dans la Tapoa et la Kompienga pendant les jours de marché. Ces ratissages accompagnés souvent de tirs de

¹ Les activités de monitoring de protection ont commencé dans la région de l'Est à partir du mois de mai 2020.

sommation ont créé une panique au sein de la population. Quelques présumés terroristes seraient arrêtés à l'issue de ces opérations.

Parmi les incidents de protection enregistrés dans les provinces du Gourma, de la Komondjari et la Gnagna on retient les suivants : vol de bétail, des enlèvements de civils, des assassinats perpétrés par des hommes armés non identifiés et un déplacement de 03 ménages.

Signalons qu'au cours de ce mois, la région de l'Est a enregistré un affrontement intercommunautaire dans la province de la Gnagna. Cet affrontement qui a eu lieu à Liptougou a occasionné 4 pertes en vies humaines ; toutes choses qui mettent à rude épreuve la coexistence pacifique.

Le couvre-feu dans le cadre des efforts de sécurisation de la région été prorogé jusqu'au 1er décembre 2020 de 00h à 4H00 pour la ville de Fada, de 22H00 à 04H00 dans les chefs-lieux des provinces et de 19H00 à 4H00 du matin pour les communes rurales.

Sur le plan sanitaire, la région a enregistré 13 nouveaux cas de COVID 19 le 15 octobre 2020 dans la ville de Fada ; prouvant ainsi un relâchement dans l'observation des mesures barrières telles que la distanciation sociale, le port de masque et le lavage des mains.

Analyse de la situation de protection et des tendances

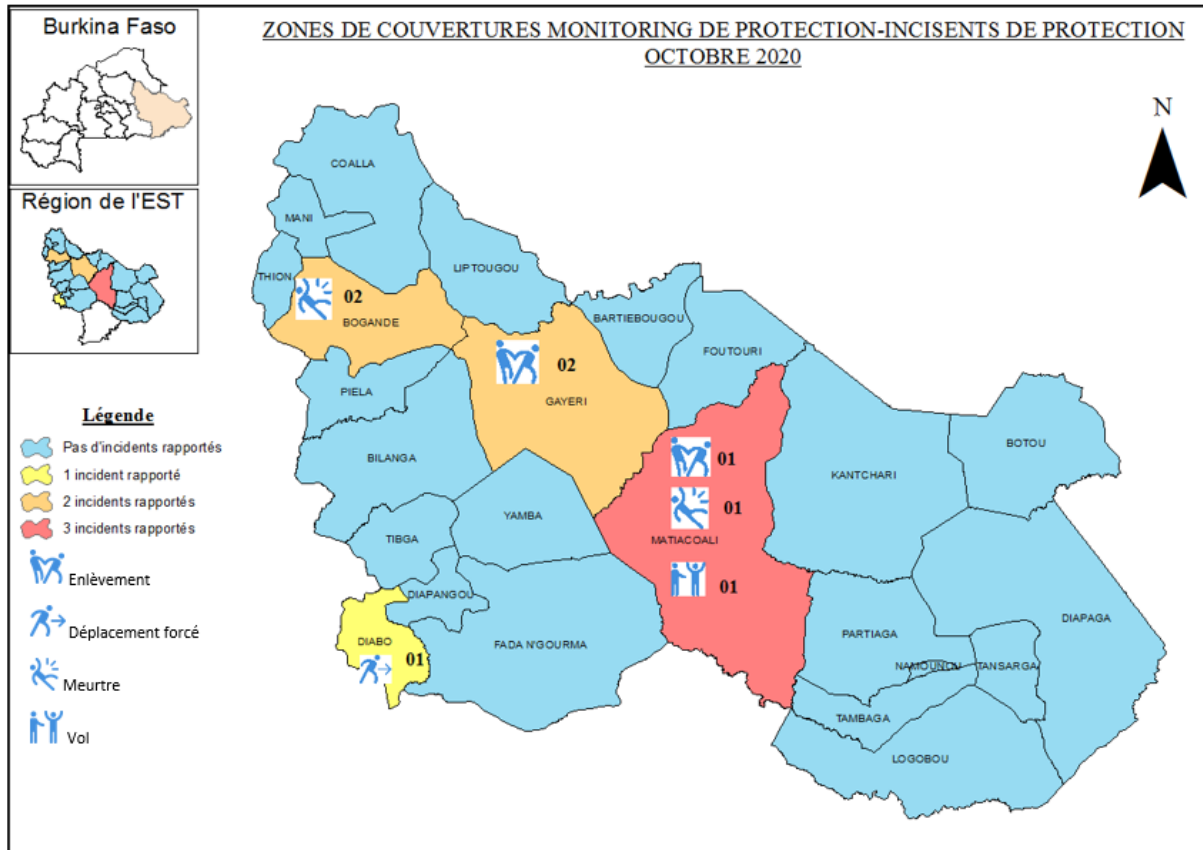
En somme, le contexte sécuritaire de la région de l'Est au cours de ce mois a été marqué une répétition des incidents de protection et sécuritaires ; une situation sanitaire de pandémie à COVID-19 dégradante. Il faut ajouter une tension intercommunautaire risquant d'affecter la coexistence pacifique notamment dans la province de la Gnagna. Les incidents ont concerné plus trois provinces dont le Gourma, la Komondjari et la Gnagna. Cela pourrait être dû à la présence des forces de défense et de sécurité (FDS) dans la Tapoa et la Kompienga, justifiant donc un mouvement des groupes armés vers les provinces de la Komondjari et de la Gnagna.

SITUATION DE PROTECTION

ZONES COUVERTES DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT :

Les activités de protection ont concerné **les six communes de la province du Gourma (Matiacoali, Fada, Yamba, Diapangou, Tibga et Diabo)**. Il faut cependant notifier que le monitoring à distance a été utilisé par l'intermédiaire des points focaux et comités de protection communautaire dans les **communes de Diapaga et Kantchari dans la province de la Tapoa, et la commune de Gayéri dans la Komondjari de façon générale étant donné que chacune de ces deux provinces a un seul point focal et un seul comité de protection. Le Gourma dans ses six communes, a connu une réalisation effective des activités de protection.** Le monitoring communautaire a été réalisé par des séances de focus groups au nombre de **14** dont 04 à Fada, 02 à Matiacoali, 02 à Yamba, 02 à Diapangou, 02 à Tibga et 02 à Diabo.

Les zones à risques sécuritaires demeurent Natiaboani, Matiacoali, Nagré dans la province du Gourma et Bartiéboungou dans la province de Komondjari. Cette situation résulte de la difficulté à se déployer partout dans la région qui est vaste avec des nombreuses forêts pouvant servir de foyers aux Groupes d'Opposition Armés radicaux (GOA).



CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATIONS

Les mouvements de populations sont caractérisés par des déplacements de personnes des zones périphériques vers les centres urbains où la situation sécuritaire est plus stable. Les déplacements sont effectués à titre préventif pour éviter le pire, après des menaces des HANIou post attaque. Les chefs-lieux des provinces tels que **Fada, Pâma, Gayéri, Piéla, Diapaga** sont les zones d'accueil abritant les plus grands effectifs de PDIs.

Au cours de ce mois, un mouvement de populations suite à une menace des HANI a été observé dans la commune de Fada. Ce déplacement a concerné 03 ménages composés de 3 hommes, 8 femmes et 17 enfants qui ont été obligés d'abandonner leurs champs. Ces derniers du village de **Nagré** se sont installés dans des familles d'accueil à **Diabo, précisément à Koulpissi**. On enregistre au total un nombre de déplacés internes s'élevant à **130 241 dans la région de l'Est avec 101 797** pour la province du **Gourma, 5 013** dans la **Gnagna, 12047** dans la **Komondjari, 6 267 et 5 117 pour la Kompienga**. Ces chiffres sont issus du monitoring de protection et de l'Action sociale prenant en compte le déplacement enregistré au cours de ce mois d'octobre 2020.

SECURITE PHYSIQUE ET PERSONNELLE

Incidents de protection dans les zones de sous couverture

Les incidents de protection dans la région de l'Est varient d'une province à une autre. Les meurtres, les enlèvements, le vol de bétail sont beaucoup enregistrés dans la province du Gourma notamment dans les communes de Fada et Matiacoali. Au cours de ce mois, la province de la Komondjari a aussi enregistré un enlèvement de civils à Bartiébougu.

Les types d'incidents de protection enregistrés n'ont pas varié au cours comparativement au mois passé. Ainsi, les assassinats, les enlèvements, le vol de bétail, les menaces sont les incidents majeurs

du mois qui ont conduit à des violations de droits humains, dont **03** portant sur des atteintes au droit à la vie, **03** sur des violations du droit à la liberté et à la sécurité de la personne, **01** incident portant sur une atteinte à la propriété et **01** autre portant sur un déplacement forcé de population après menaces reçues des HANI.

1- Les atteintes au droit à la vie : Les incidents relatives aux atteintes au droit à la vie ont concerné deux assassinats perpétrés par des HANI et un affrontement communautaire dans la province de la Gnagna où 4 hommes ont perdu la vie. C'est donc au total six (6) personnes, tous des hommes qui ont perdu la vie suite à ces incidents. ***Un rapport flash a été relatant le déroulement de l'incident a été produit et transmis. Mais il faut noter la zone de ces incidents n'est pas encore couverte par les activités du monitoring de protection de INTERSONS.***

2 - Les atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de la personne : Il s'agit de l'enlèvement d'un chef de ménage à Ougarou, de celui d'un homme d'environ 36 ans dans la commune de Bartiébouguou et aussi d'un enlèvement de deux jeunes dans la commune de Gayéri par des HANI. ***INTERSONS a enregistré ces incidents tout en recommandant une sécurisation des personnes et leur bien dans cette localité.***

3-Les atteintes à la propriété : Il s'est agi ici d'un vol de bétail composé de petits ruminants dans la commune de Fada, à Ougarou et à Maticoali. ***Environ 150 têtes de petits ruminants ont été volé appartenant à 06 ménages de ladite localité.***

4-Les déplacements forcés de populations : Des hommes armés non identifiés ont proféré des menaces de mort à 03 ménages qui ont fini par quitter leur lieu de résidence Nagré, alors qu'ils s'apprêtaient à faire les récoltes des champs. Ces trois ménages se sont installés dans la commune de Diabo, dans des familles d'accueil. ***Les membres de ces ménages ont participé à une séance de monitoring communautaire pour recueillir les besoins de protection. Au total 5 personnes à besoins spécifiques y ont été identifiées dans ces ménages pour un soutien cash par INTERSONS.***

PROBLEMES SPECIFIQUES DE CERTAINS GROUPES A RISQUE

Dans la région de l'Est, on observe une stigmatisation de certains groupes ethniques ; notamment les peulhs. Selon les échanges issus des focus groups, ces derniers sont victimes de violences physiques et psychiques lors des contrôles des compagnies de transport par les VDP. Ils sont donc obligés de restreindre leur mobilité en évitant certains axes comme Fada-Maticoali.

Pendant le monitoring communautaire, on rencontre dans les communautés déplacées des femmes veuves parfois cheffes de ménages, des femmes cheffes de ménages avec plusieurs personnes à charge ou vivant avec un handicap. Malheureusement, certains s'adonnent à la mendicité, aux travaux ménagers de porte en porte avec une exposition aux violences basées sur le genre ou le mauvais paiement après **travail exécuté** ou toute autre exploitation, pour assurer la pitance quotidienne.

Ces réalités sont constatées plus dans les zones d'accueil urbaines comme Fada, Gayeri, et Diapaga. Quant aux enfants, ils sont victimes de déscolarisation et exposés à la mendicité. On rencontre des enfants séparés, **des enfants non accompagnés dont 02 à Diabo, 01 à Fada et un à Maticoali**, qui font des travaux physiques intenses en ville ou dans les ménages hôtes. Il faut aussi signaler le cas

des personnes âgées, celles vivant avec un handicap et qui ne disposent pas de force de travail pour soutenir à leurs besoins.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Les enfants sont une catégorie encore plus fragile au sein des PDI. Il est fréquent de constater que les enfants sont exposés à des pratiques comme la mendicité, l'exploitation, la déscolarisation. On distingue entre autres les enfants non accompagnés, les enfants séparés de leur famille et vivant dans la rue d'une part, et d'autre part des enfants vivant avec un handicap avec un manque d'attention de la part des parents.

Ces constats ont été faits dans les zones d'accueil et nécessitent une intervention en matière de protection de l'enfance. La situation des enfants dans les zones couvertes par le Monitoring de protection n'a pas connu de changement comparativement aux mois passés. Les problèmes sont entre autres le stress psychosocial et la déscolarisation.

Les élèves dont les établissements ont été fermés à cause de la situation sécuritaire dans les zones de départ peinent à pouvoir réintégrer le système scolaire dans les zones d'accueil du fait de l'insuffisance des salles de classes et du manque de moyens financiers pour les frais de scolarité dans les établissements secondaires.

SGBV

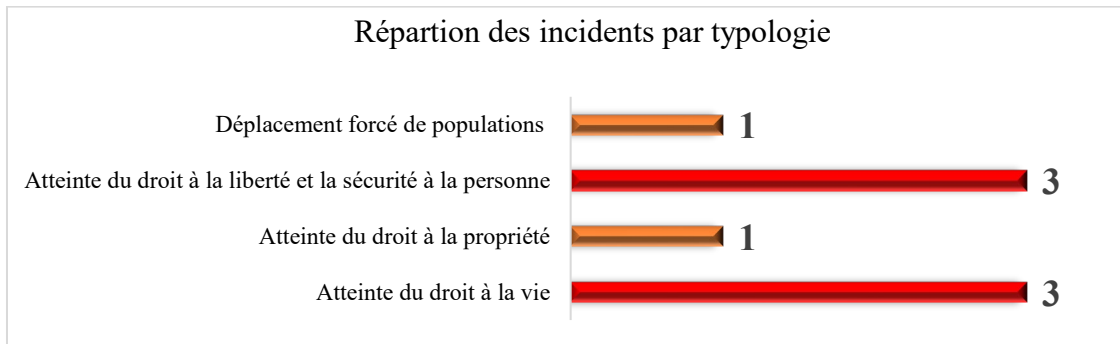
La question des violences basées sur le genre (VBG) reste posée dans les différentes provinces de la région. Cependant, les pesanteurs socioculturelles rendent complexes l'identification et la réponse aux VBG. En effet, certaines survivantes de VBG trouvent normale la situation de violence dans laquelle elles se trouvent.

D'autres craignant les conséquences sociales du signalement de leurs cas, préfèrent évoluer impuissamment dans l'ombre. ***Dans les communes de Diabo, Diapangou et Fada les formes de violences les plus fréquentes sont entre autres les violences sexuelles dont 01 à Diabo, et les violences psychologiques dont 04 à Fada et 02 à Diapangou.*** Les pratiques traditionnelles néfastes telles que l'excision, le lévirat sont courantes dans la Gnagna et dans la Tapoa. La commune de Tibga est réputée être une zone où le rapt et la déscolarisation de jeunes filles se rencontrent régulièrement.

Cependant, avec les causeries éducatives et les animations psychosociales sur les sites, **la situation s'améliore de jour en jour par une participation aux activités et la manifestation de la volonté des survivantes de violences basées sur le genre à se faire écouter.**

Dans le cadre de la prévention des violences basées sur le genre, **19** séances de causeries éducatives portant sur la « prévention des mariages précoces », « la prévention des violences conjugales », la scolarisation des jeunes filles dans les communes de Fada, Yamba, Matiacoali. A cela, il faut ajouter la tenue **de 12 séances** d'activités psychosociales dans la province du Gourma dont 01 à Matiacoali, 04 à Fada, 02 à Diapangou, 02 à Tibga 02 à Yamba et 01 à Diabo. ces activités ont connu la participation **de 296 hommes, 596 femmes et 140 enfants**. Pour la gestion des cas VBG et l'assistance aux personnes vulnérables, **70 survivantes dans les communes de Fada, Matiacoali, Diapangou et**

Tibga ont bénéficié d'un cash pour achat de kits de dignités, 36 autres ont bénéficié d'une facilitation de l'accès aux services d'assistance selon leur plan d'action de prise en charge individuelle.



PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES

PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)

Le monitoring de protection a contribué à la collecte des incidents de protection d'une part, et à identifier des cas de vulnérabilités extrêmes d'autre part. **La plupart de ces personnes vulnérables sont des personnes déplacées internes avec des besoins variés en soins de santé et en alimentation de base.**

Les femmes cheffes de ménages avec plusieurs membres n'ayant pas de revenus et les personnes âgées ont été les principales cibles de ce mois. La principale cause de vulnérabilité chez les femmes déplacées est l'absence d'activité économique, la perte/décès/assassinat des maris, et d'autres ayant fui depuis le début de la crise, laissant la charge de la famille aux femmes généralement sans revenus. Dans le cadre des assistances, **34 personnes à besoins spécifiques ont bénéficié de cash dans la province du Gourma dont 10 à Maticoali, 10 à Diabo, 10 à Tibga et 04 à Fada orientées par référencement par l'organisation Humanité et Inclusion.**

« Mes enfants et moi étions obligés de quitter le village de Nagré après la fuite de mon mari. Arrivés à Diabo, nous avons trouvé des proches qui nous ont logés, mais nous n'avons pas eu une portion de terre pour cultiver. Nous avons reçu un soutien financier de 30 000FCFA de INTERSOS. Nous avons pu acquérir un sac de mil et quelques matériels hygiéniques. Par la suite, j'ai été enregistrée pour bénéficier de la distribution des vivres pour les prochaines fois. INTERSOS a soutenu plusieurs PDIs comme nous à Diabo ici. Nous remercions grandement cette organisation qui se soucie de la situation des personnes déplacées », a témoigné DIALLO Alimata, une PDI à Diabo.

En plus, une assistance alimentaire au profit des personnes déplacées internes a été faite par le PAM dans les communes de Fada, Diabo, Yamba, Diapangou et Tibga.

LOGEMENTS, TERRES ET BIENS (LTB), ETAT DE DROIT

SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

La situation de logement pour les personnes déplacées internes est toujours critique. À défaut d'être logées dans une famille d'accueil, les PDIs font recours à la location. La difficulté d'honorer le loyer se pose généralement. Cette situation crée des tensions entre les propriétaires de maisons et les locataires PDIs. Avec la rentrée scolaire, certains propriétaires de maison ont intimé les locataires PDIs qui ont des arriérés de loyer de libérer les locaux. Ceux qui sont logés dans des familles d'accueil sont confrontés au manque de matériel de couchage tels que les nattes, les moustiquaires et les couvertures.

L'accès au logement dépend des moyens financiers dont on dispose. Ainsi, selon sa bourse, on peut soit acquérir un terrain non loti et y construire, soit acheter une maison prête à y habiter ou tout simplement louer ; et cela malgré les efforts visibles d'organisations comme Plan Burkina et ACF en termes de réalisation d'abris temporaires.

L'accès aux terres que ce soit pour l'agriculture ou l'élevage est difficile pour les personnes déplacées internes. Dans les localités comme Yamba, Tibga et Diabo, par l'intermédiaire des amis ou parents de la localité, les PDIs avaient pu obtenir en début de saison des petites portions de terre des activités agricoles avec les premiers déplacements. Mais cette situation a changé avec les PDIs qui sont arrivés en pleine saison.

ETAT DE DROIT

Dans la région de l'Est, les autorités administratives sont absentes dans certaines communes rurales telles que Bartiébougu, Tansarga, Logobou et Botou. Mais des patrouilles de forces de défense et de sécurité se font de temps en temps dans ces localités. Signalons que sur les axes routiers reliant les chefs-lieux des provinces à la région, des contrôles réguliers se font par les FDS. **Il convient également d'ajouter les cheiks-points des VDP qui ne cessent de contrôler les transports en commun notamment dans la commune de Matiacoali dans la province du Gourma.**

Les chefs-lieux des provinces de la région comme **Diapaga, Fada, Pâma, Bogandé et Gayeri** sont les localités où la population peut accéder à un minimum de services sociaux de base. L'acquisition de certains papiers comme la carte nationale d'identité burkinabè (CNIB), l'extrait d'acte de naissance ne sont pas d'accès facile. Une opération d'établissement de CNIB, a été initiée par la commune urbaine de Diapaga et au cours du mois d'octobre 2020 une livraison de 8000 CNIB a été faite au profit des populations des différentes communes de la Province de la Tapoa.

Les services de soins santé sont accessibles dans les milieux urbains ayant une stabilité sécuritaire. En rappel, la circulation des personnes est règlementée par un couvre-feu allant de 00h à 04h du matin dans la ville de Fada, de 22h à 4h00 pour les chefs-lieux des provinces de la Tapoa, du Gourma, dans la Komondjari, de Gayeri, de Gnagna et de Kompienga.

Des délocalisations de certaines écoles fermées suite aux attaques des vers les chefs-lieux des provinces ont été constatées. Mais ces délocalisations souffrent de l'insuffisance voire manque d'infrastructures. C'est le cas des collèges de Tansarga, Mahadaga, Logobou délocalisés à Diapaga ; du lycée de Namougou délocalisé à Fada et du collège de Bartiébougu délocalisé à Gayéri.

PROTECTION BASEE SUR LA COMMUNAUTE/ RENFORCEMENT DE CAPACITES COMMUNAUTAIRES

FORMATION DES PONTS FOCaux ET COMITES DE PROTECTION

Au cours du mois d'octobre, un atelier de bilan et une formation ont été organisés au profit de 8 points focaux et de 32 membres des comités de protection à base communautaire, **tous réunis dans la commune de Fada. Le monitoring de protection, les principes humanitaires, les violences basées sur le genre ont été** les thématiques sur lesquelles les participants ont été outillés. Cette formation a permis aux membres des comités de protection de renforcer leurs capacités sur le partage des alertes info d'une part, et d'autre part, sur l'identification et le signalement des cas de VBG. En plus, au regard du contexte, le respect des principes humanitaires par ces relais communautaires s'est avéré nécessaire ; d'où des explications desdits principes aux participants.

Les communautés jouent un rôle important dans la réalisation des activités de protection comme l'identification des personnes à besoins spécifiques, le relai des informations en cas d'incidents le signalement ainsi que la prévention des cas de violences basées sur le genre.

LEADERS COMMUNAUTAIRES/AUTORITES LOCALES/SOCIETE CIVILE

Les leaders communautaires et les autorités locales ont contribué encore une fois, au cours de ce mois à la mobilisation communautaire pour la participation aux activités du monitoring de protection. Ils ont relayé des messages de cohésion sociale, de vertus de la solidarité et de la responsabilité des communautés dans la protection des populations affectées par la crise.

SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET DE COORDINATION

COORDINATION ET PARTAGE D'INFORMATION ET COORDINATION

INTERSOS prend part aux réunions de coordination au niveau de la région pour une synergie d'actions dans la protection des populations. Elle a participé à l'analyse des contraintes d'accès aux zones dans la région de l'Est par les organisations humanitaires internationales au cours d'une rencontre initiée par OCHA.

Par rapport à la prévention et aux réponses aux VBG, INTERSOS est co-lead du sous cluster du domaine de responsabilité des VBG.

Durant ce mois, INTERSOS Est a reçu des visites d'autres organisations comme Action Contre la Faim et Children Believe. Des échanges portant sur la synergie d'action dans l'assistance humanitaire ont eu lieu lors de ces visites de courtoisie.

ACTIONS DE PREVENTION DE LA COVID-19

1.104 personnes ont été sensibilisées sur le respect des mesures barrières à la pandémie de COVID-19, **avec 368 participants à Fada, 188 à Diapangou, 180 à Tibga, 96 à Diabo, 180 à Yamba et 92 à Matiacoali.** Il s'est agi d'un partage d'information sur les causes de la maladie, les symptômes et l'observation des mesures barrières telles que la distanciation sociale, le port de masques, le lavage des mains.

Ces sensibilisations ont été réalisées sous forme de causeries éducatives d'une part, et d'autre part lors des focus groups dans le cadre du monitoring communautaire. Cependant, une dotation des cibles et des services techniques de l'Etat en kits COVID-19 tels que les masques de protection, les lave-mains du savon pour le lavage des mains s'avère nécessaire.

RECOMMANDATIONS ET ACTIONS DE SUIVI REQUISES

RECOMMANDATIONS GENERALES

Recommandations	Actions	Localité des bénéficiaires.	Recommandations adressées à
<ul style="list-style-type: none"> Etendre l'assistance en vivres du PAM aux provinces de Tapoa-Komandjari-Gayéri-Gnagna-Kompienga 	<ul style="list-style-type: none"> Inclure 25000 PDIs dans la distribution des vivres. 	<ul style="list-style-type: none"> Communes de Diapaga-Gayeri-Piéla-Pama 	PAM + INTERSOS
<ul style="list-style-type: none"> Plaidoyer auprès de l'ONG PLAN pour la réalisation d'abris au profit des personnes déplacées internes. 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser 2 000 abris 	<ul style="list-style-type: none"> Fada-Matiacoali-Diapaga-Diapangou-Tibga-Diabo 	Plan International+ HCR
<ul style="list-style-type: none"> Plaidoyer auprès de l'Etat pour l'accès des élèves déplacés internes à l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des infrastructures éducatives pour les 5000 élèves dont les écoles ne s'ouvriront pas dans la Tapoa. 	<ul style="list-style-type: none"> Tansarga-Logobou-Kantchari-Botou. 	Acteurs de l'éducation

ACTIONS REQUISES DU HCR

Domaines	Actions	Observations	Recommandations adressées à
Kits covid-19 : Lave-mains-masques de protection et savon	Mise à la disposition de kits afin de ralentir l'expansion de la pandémie à Covid-19.	<ul style="list-style-type: none"> 15 000 bavettes pour les six communes du Gourma (pour les PDIs) 60 lave-mains pour les services techniques de l'Etat dans le Gourma 1 875 cartons de savon Sitec pour le lavage des mains (population hôte et PDI) 	HCR
Appui en cash aux PBS	Prévoir des ressources supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> Enveloppe prévue pour l'appui aux PBS épuisée 	

	pour l'assistance des PBS en cash		HCR
Effets de couchage	Mise à disposition des personnes déplacées du matériel de couchage	<ul style="list-style-type: none"> • 1 000 couvertures • 1 050 nattes 	HCR

PROTECTION TRANSVERSALE

CLUSTER	LOCALITES	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS
SECURITE, MINES, ALPC, REG	Tapoa Matiacoali Kompienga	-Insécurité -Présence d'IED sur certains axes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire un plaidoyer pour le déminage des localités concernées 2. Intensifier les patrouilles dans les localités de Matiacoali, Tapoa-Djerma Tanwalboubou, Kompiengbiga.
EDUCATION	Logobou Tansarga Partiaga Tambaga Botou Kantchari	-Déscolarisation des enfants des PDI ; -Insuffisance/maque d'infrastructures -incendies d'infrastructures scolaires	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plaidoyer au niveau des Directions régionales et provinciales en charge de l'éducation pour l'accès à l'éducation de plus de 5000 enfants dont les écoles ne seront pas ouvertes. 2. Parrainages scolaires des élèves déplacés 3. Construction de salles de classes dans les établissements d'accueil
SANTE/NUTRITION	Yamba Diapangou Tibga Diabo Diapaga - Partiaga- Matiacoali	-Risques de maladies liées à l'insuffisance d'hygiène -Risques de malnutrition sévère chez les enfants de moins de 3ans	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibilisation des communautés sur les maladies liées au manque d'hygiène ; 2. Dotation des familles en kits d'hygiène et sanitaires ; 3. Dépistages des enfants de 0 à 3 ans sur la malnutrition et distribution de ration alimentaire dans les zones d'accueil.
ACCES A L'EAU POTABLE ET INFRASTRUCTURE D'ASSAINISSEMENT	Fada Tchomboaro Balga Bolontou Hamtiouri Lantaogo Koulpissa Yamba Nayouli Maticoali Ougarou	La région connaît une insuffisance des ressources en eau potable. Il faut ajouter à cela le besoin accru dû à l'arrivée des PDI et aussi le coût de l'eau. De ce fait, l'accès à l'eau est très limité dans les zones d'accueil, idem pour les toilettes. L'ONEA ne semble pas pouvoir satisfaire à la demande en eau.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmenter les sources d'approvisionnement en eau (forages modernes, puits à grands diamètres) 2. Impliquer les populations dans la réalisation d'infrastructures Wash (latrines, lave-mains etc.)

ABRIS ET VIVRES	<ul style="list-style-type: none"> • Fada • Diapangou • Tibga • Yamba • Kantchari • <i>Diapaga</i> • Kompienga 	<p>Malgré les efforts consentis par le HCR, Plan et OIM l'accès aux abris demeurent l'un des besoins exprimés par les PDI.</p> <p>Du côté des vivres, le PAM à travers INTERSOS, et le CICR sont venus renforcer les distributions faites par l'Action Sociale, mais elles sont encore nombreuses ces PDI qui n'arrivent pas à se garantir 2 repas par jour.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Octroyer des appuis financiers pour la location et/ou des matériaux de construction ; 2. Renforcer la sécurité en vue de l'acheminement de vivres et non vivres dans les zones à risques comme Nagré et Natiaboani par les humanitaires et les commerçants ;
COEXISTENCE PACIFIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Maticoali • Tanwalbougou • Natiaboani • Nagré • Koaré 	<p>Les préjugés et la stigmatisation sont des tristes réalités constatées dans ces localités qui sont toutes de la province du Gourma.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation de dialogues intercommunautaires sur la cohésion sociale entre les PDIs et les populations hôtes 2. Identifier et redynamiser au sein des communautés hôtes et PDIs les mécanismes communautaires de promotion du vivre ensemble et de la cohésion sociale 3. Mettre à contribution les radios communautaires pour des sensibilisations de masse

ANNEXES :



Figure 1: Photo de famille près une causerie éducative à Yamba/réalisée TINDANO Rose et LOMPO Victorine

Liste des incidents de protection

N	Localités	Description de l'incident	Types de violations	Personnes directement affectées par l'incident
1.	Komondjari/Gayéri/ Bartiébougou	Atteinte au droit à la liberté et à la sécurité de la personne : Enlèvement d'un homme de 36 ans par des HANI dans son village le 02/10/2020.	-Violation du droit à la liberté et à la sécurité de la personne	Un homme de 36 ans
2.	Gourma/Matiacoali/ Ougarou	Atteinte au droit à la liberté et à la sécurité de la personne : Enlèvement d'un homme chef de ménage dans le village de Ougarou par des HANI le 03/10/2020	-Violation du droit à la liberté et à la sécurité de la personne	Un homme chef de ménage enlevé
3.	Komondjari/Gayeri/ Bartiébougou	Atteinte au droit à la liberté et à la sécurité de la personne : Deux jeunes hommes ont été enlevés par des HANI dans la commune de Bartiébougou le 21/10/2020.	-Violation du droit à la liberté et à la sécurité de la personne	Deux (02) jeunes hommes enlevés

4.	Gourma/Matiacoali/ Ougarou	Atteinte au droit à a vie : Des HANI assassinés un homme chef de ménage dans le village de Ougarou le 29/09/2020.	Violation du droit à la vie	Un homme chef de ménage tué.
5.	Gnagna/Bogandé	Atteinte au droit à la vie : un affrontement communautaire a occasionné une perte en vie humaine de 04 personnes dans le village de Kogjena le 21/10/2020	-Violations du droit à la vie	04 hommes tués
6.	Gnagna/Bogandé/ Bogandé	Atteinte au droit à la vie : des HANI ont fait irruption dans la ville et ont tiré sur le président des commerçants, chefs des Kolgweogo de la zone qui en est décédé.	Violation du droit à la vie	Un commerçant tué
7.	Gourma/Matiacoali/ Foambouli	Atteinte au droit à la propriété : des HANI ont intercepté plusieurs bergers et volé du bétail à environ 150 têtes de petits ruminants à Foambouli le 04/10/2020.	-Violation du droit à la propriété	6 ménages concernés
8.	Gourma/Diabo/ Koulpissi	Déplacement forcé de populations : Trois ménages ont été obligés par des HANI à quitter leur champs et résidence le 29/09/2020 pour s'installer à Diabo à Koulpissi.	Mouvements de populations	28 personnes issues de 3 ménages déplacés